

AVANT-PROPOS

La littérature, son enseignement et surtout sa pratique, apportent un enrichissement personnel et un plaisir indéniables. Il s'agit tout d'abord du plaisir de lire, associé au déploiement de l'imagination et à ce que l'on appelle communément l'émotion esthétique. Mais la littérature n'est pas seulement ce qui se lit, c'est aussi ce qui se produit, et la lecture ne saurait se concevoir sans le désir d'écrire, de créer, de communiquer. Qu'ils soient classiques ou modernes, qu'ils favorisent l'imitation ou qu'ils suscitent la volonté de les dépasser, les auteurs et les textes n'existent que dans la mesure où ils sont connus, interprétés, admirés ou discutés.

Aussi le goût pour la littérature se fortifie-t-il en même temps que se développe l'esprit critique et que s'accroît l'étendue des connaissances culturelles et historiques. Un texte fondamental est certes intemporel, mais il s'appréciera d'autant plus que son contexte, ses enjeux, ses conditions de production et de réception seront mieux connus. Le nom d'un grand auteur se suffit à lui-même, c'est un label de qualité — un bandeau rouge sur la couverture des livres posés à plat chez les libraires ; il n'en demeure pas moins qu'un écrivain s'inscrit dans un univers artistique, dans une filiation littéraire, un milieu socioculturel — voire un parti — qu'il suit, auquel il sert de chef de file ou dont il s'émancipe.

La littérature ne se limite donc pas à une simple accumulation de textes manuscrits, imprimés ou numériques. C'est aussi un ensemble d'écoles, de théories, de mouvements, un système de représentation en perpétuelle évolution avec ses genres, ses registres, ses styles. Ce sont enfin des

commanditaires, des lecteurs, des acheteurs aux goûts variables qui influent sur les pratiques littéraires alors que des génies isolés, simultanément, influencent le monde à venir : la contre-culture d'un jour peut devenir la culture de demain.

Offrir un panorama de la littérature française du Moyen Âge à nos jours nous oblige par conséquent à tenir compte de nombreux paramètres et de multiples facteurs : la part respective qui est donnée à tel ou tel auteur n'est pas innocente ; le nombre de pages consacrées à tel ou tel siècle correspond, qu'on le veuille ou non, à un jugement de valeur. Faut-il d'ailleurs privilégier la périodisation ? Suivre l'ordre alphabétique ne serait-il pas un meilleur garant de l'objectivité ? Toute classification ne risque-t-elle pas d'être réductrice ? Autant de questions qu'il est nécessaire de poser en préalable. La notion d'*histoire* de la littérature, à plus forte raison de littérature *française* n'est pas neutre. On sait que le nationalisme, le progressisme, l'historicisme, le déterminisme... quand ce n'est pas l'idéologisme, ont de tout temps, et tour à tour, parasité les manuels d'étude littéraire. À moins qu'il ne s'agisse de ce résidu aussi insipide qu'« objectif » livré à l'impartialité des doctes. On connaît la boutade de Barthes : la littérature est ce qui s'enseigne. Pourquoi pas ? Tout dépend de la nature et de l'esprit de cet enseignement. La littérature constitue effectivement un patrimoine commun rédigé dans une langue que partagent, ont partagée et appréciée un ensemble d'individus pour qui il s'agit d'un support de communication et de création artistique, le plus souvent jubilatoire.

L'« invention » de la littérature n'est pas une mince affaire. Les concepts de création, de style, et à plus forte raison de paternité littéraire, sont relativement récents. Le clerc médiéval, écrivain anonyme au sein et au service d'une institution, n'a rien à voir avec l'auteur moderne d'un texte

imprimé et diffusé auprès d'un lectorat dont il est tributaire sur le plan économique et devant qui il est pénalement responsable. La notion de littérature doit autant au progrès des techniques qu'à l'évolution culturelle proprement dite : reconnaissance des types de discours, définition des formes littéraires, phénomènes d'écoles, conflits de générations... Il revient à chaque écrivain de prendre sa place à l'intérieur d'un système plus vaste, celui des courants littéraires, et d'affirmer ainsi sa propre différence, ses caractéristiques personnelles, son originalité. Il lui faut aussi prouver sa lisibilité et trouver des gages de légitimité : il s'inscrit dans une tradition, affiche ses modèles, s'abrite derrière ses maîtres. Ou bien encore, il érige la provocation et le non-conformisme en justification ultime de l'art. Double paradoxe, qui définit l'écrivain par ce qui le distingue du mouvement auquel il appartient, et la chronologie littéraire par l'histoire des textes, c'est-à-dire des auteurs qui ont concouru, par l'originalité de leur œuvre, à transformer l'image même de la littérature.

Une histoire de la littérature, ou même une simple histoire littéraire, est donc le résultat d'un pari dangereux qui n'échappe ni à la subjectivité ni à l'arbitraire. Autant avouer nos partis pris qui sont d'abord le résultat de simples refus. Refus de l'éclatement lié à l'encyclopédisme alphabétique. Refus du dogmatisme : en privilégiant le strict respect de l'ordre chronologique, nous ne tentons pas de faire dire à l'histoire plus qu'elle ne le peut. Tant pis si l'on découvre ainsi que des esprits éclairés ont existé bien avant — et se manifesteront encore après — le siècle des Lumières, ou qu'il y a des classiques parmi les romantiques. Refus de la simplification déformante : la nécessité d'être synthétique ne doit pas déboucher sur un système monolithique qui ignorerait les nuances ou encore les contradictions qui font la richesse d'une personnalité, d'un courant de pensée ou

d'une époque. Rousseau est-il « prérévolutionnaire » ? Sans doute, au regard rétrospectif de l'évolution politique de la France. Mais il est aussi, et peut-être avant tout, attaché à l'idéal antique de la liberté individuelle.

Une exigence majeure a guidé notre projet : le souhait de ne pas enfermer les textes dans un type de discours figé, les auteurs dans des catégories convenues, la littérature dans un compartimentage intellectuellement correct. Le Moyen Âge existe, même si la langue française d'alors ne nous est pas familière. Des renaissances ont eu lieu avant même le grand élan du XVI^e siècle. Le romantisme ne commence pas avec Victor Hugo : *Hernani* serait plutôt l'aboutissement de différents bouleversements esthétiques nés dans d'autres pays européens. Maupassant, naturaliste malgré lui, est peut-être davantage encore un écrivain fantastique. Ce n'est pas à travers son appartenance aux « hussards » que Jacques Laurent a servi la littérature. Enfin ce n'est sans doute plus en tant que Nouveaux Romans que nous lisons désormais *La Jalousie* ou *La Modification*. Les étiquettes servent à repérer les emballages mais les livres se conservent très bien hors de leur conditionnement et survivent aux effets de mode.

Les débuts de la littérature française

On peut estimer que la France se constitue comme telle au V^e siècle, avec les Mérovingiens (Clovis), après que les invasions « barbares » eurent mis fin à l'époque gallo-romaine. À partir du VIII^e siècle, *Francia* remplace progressivement *Gallia*. Hugues Capet (roi de 987 à 996), qui fit sacrer son fils de son vivant, peut être considéré comme l'initiateur de la première dynastie monarchique.

L'apparition officielle de la langue française se situe le 14 février 842 lors de la signature des Serments de Strasbourg entre Charles le Chauve et Louis le Germanique contre leur frère Lothaire. En 881, la *Séquence ou Cantilène de sainte Eulalie* constitue le premier texte littéraire rédigé en français. Le latin reste cependant la langue couramment employée dans les milieux lettrés de toute l'Europe. En fait plusieurs dialectes coexistent, répartis sur plusieurs territoires (normand, picard, bourguignon, provençal, etc.) jusqu'à ce que le francien (d'Île-de-France) finisse par s'imposer. Au Moyen Âge, au nord de la Loire domine l'ensemble des langues dites **d'oïl**, tandis qu'au sud est pratiquée la **langue d'oc**. Chacune de ces aires linguistiques est ainsi désignée par sa façon de prononcer « oui », aboutissement de la forme dérivée du latin : *hoc il*.

CHANSON DE ROLAND (XI^e SIÈCLE)

La *Chanson de Roland* est la plus ancienne de nos chansons de geste. Le poème original est perdu mais il nous reste le « manuscrit d'Oxford ». Cette copie date du premier quart du XII^e siècle. Elle est rédigée en dialecte anglo-normand et comprend 4 002 décasyllabes répartis en 291 strophes irrégulières.

Une **chanson de geste** est le récit des exploits (en latin *gesta*) accomplis par des héros entrés dans la légende. Ces aventures merveilleuses ou sacrées se transmettent le plus souvent de façon orale. Il s'agit généralement de longs poèmes en vers de dix syllabes, assonancés et regroupés en laisses.

Les **laissez** sont des unités musicales de longueur variable (une douzaine de vers par exemple) construites sur la même assonance. À la différence d'une rime, l'**assonance** n'exige que le retour d'une voyelle tonique, quelles que soient les consonnes qui l'entourent.

Vaste épopée, la *Chanson de Roland* relate l'expédition entreprise par Charlemagne contre les infidèles établis dans la péninsule ibérique. Le point de départ est certes un fait historique : le combat des Francs contre les Sarrasins, mais l'intérêt du poème réside essentiellement dans le travail de l'idéalisation. Le merveilleux chrétien exalte les valeurs chevaleresques du monde féodal. L'imaginaire collectif est convoqué, à travers la lutte de tout un peuple guidé par sa foi et fédéré contre un ennemi commun : les « païens ». Les sentiments individuels, eux aussi, sont exaltés avec la mise en scène de la jalousie, du courage, de la fraternité et de l'amour. Un traître (Ganelon), un héros (le comte Roland, devenu neveu de l'Empereur), de valeureux guerriers (les pairs de France), une fiancée fidèle (la belle Aude) dramatisent le roman familial qui se déroule autour du suzerain bien-aimé, Charlemagne. L'inépuisable beauté de ce texte, l'un des plus anciens de notre littérature, réside peut-être dans cet étonnant mélange de patriotisme et de lyrisme.

QU'EST-CE QUE... LE MOYEN ÂGE ?

La décadence de l'Empire romain se solde par la concurrence de deux capitales : Rome et Byzance (qui s'appellera Constantinople, puis Istanbul). En 476, l'Empire romain d'Occident s'effondre définitivement. La Gaule est alors la proie de nouveaux envahisseurs. C'est la période du haut Moyen Âge à laquelle succédera, du ^xe au ^{xiii}e siècle, le Moyen Âge proprement dit. Puis le Moyen Âge tardif, à

partir du XIV^e siècle, verra se développer le moyen français, ancêtre de cette langue d'origine romane que nous parlons de nos jours.

En 1054 a lieu un profond déchirement : le schisme d'Orient, qui marque la scission entre l'Église grecque (orthodoxe) et l'Église romaine (catholique). En 1453, la prise par les Ottomans (dynastie turque) de Constantinople, dernier bastion de l'Empire romain d'Orient, signe la fin du Moyen Âge.

La période médiévale, qui s'étend donc du V^e au XV^e siècle, est trop souvent considérée comme une époque exclusivement féodale, obscurantiste, dominée par la religion chrétienne. Certes le poids des institutions, la violence des conflits (croisades, guerre de Cent ans), la lenteur des progrès techniques, la dureté des conditions de vie sont indéniables. Mais le Moyen Âge européen se distingue aussi par un imaginaire florissant, la diversité de sa production littéraire et la finesse d'un savoir cultivé par un clergé instruit et soucieux d'une transmission éclairée des textes fondateurs. L'architecture civile et militaire, l'art religieux, roman puis gothique, les manuscrits enluminés, les sommes philosophiques témoignent de la richesse et de la variété de ce patrimoine. En France, à l'effondrement rapide de la dynastie mérovingienne succèdent la rivalité des seigneurs et les luttes pour le pouvoir. Mais la « renaissance carolingienne », au IX^e siècle, marque l'aboutissement d'une unification nationale. Au XII^e siècle, une « renaissance philosophique » coïncide avec la traduction ou l'adaptation d'épopées antiques : c'est le point de départ du **roman**, terme qui désigne à la fois le genre littéraire et la langue dans laquelle il s'exprime.

TRISTAN ET ISEUT (XII^e SIÈCLE)

La légende de Tristan et Iseut est l'aboutissement de plusieurs influences : mythes et récits gréco-latins (donc profanes), ou religieux (« merveilleux » chrétien), folklore européen enfin. Elle a inspiré divers poètes du Moyen Âge, auteurs de romans en vers (souvent en décasyllabes ou en octosyllabes), c'est-à-dire de textes écrits en langue romane et non plus en latin.

Il existe de nombreuses versions de ce « roman », mais elles sont toutes lacunaires. Tel que nous le connaissons actuellement, le texte est donc à la fois une traduction en français moderne, une adaptation en prose et une recomposition à partir de fragments hétérogènes. Les sources principales sont fournies par deux auteurs du XII^e siècle dont la vie nous est mal connue. Au premier, Béroul, est empruntée la version dite « commune » inspirée par la tradition celtique ; on doit au second, Thomas, la version dite « courtoise », davantage centrée sur les aspects poétiques et psychologiques de l'intrigue amoureuse.

Au XIX^e siècle Joseph Bédier reconstituait la totalité de la légende. Les versions modernes les plus courantes sont réalisées à partir de compilations de Béroul, Thomas, du manuscrit allemand de Gottfried de Strasbourg et de poèmes appartenant aux fonds épique, narratif, didactique ou courtois. Y sont parfois intégrés des *lais* (récits en vers) de Marie de France, poétesse qui vécut à la cour brillante de Henri II d'Angleterre et Aliénor d'Aquitaine. L'opéra de Wagner *Tristan und Isolde* et le film de Jean Cocteau, *L'Éternel Retour* ont contribué à populariser le mythe.